



PROJET PEDAGOGIQUE ETE 2025



Centre d'Animation et de Loisirs de Montmain

SOMMAIRE

1-PRÉAMBULE	2/3/4/5/6
2-RÔLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION	6/7
3-MODE DE FONCTIONNEMENT	7/8/9
4-LES ACTIVITÉS	9
5-LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX	9
6-LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	10/11
7-LES RÈGLES DE VIE NON NÉGOCIABLES	11
8-UNE JOURNÉE TYPE A L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR UN ENFANT	12/13/14
9-UNE JOURNÉE A L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR UN ANIMATEUR	14/15/16/17
10- CONTACT ET TELEPHONES D'URGENCE	18
11- ANNEXES	19/20



1-PRÉAMBULE

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations de Rouen, la commune décide d'étendre les activités de son accueil collectif de mineurs.

Ainsi la municipalité de Montmain développe et organise à l'année, diverses actions en direction de l'enfance et de la jeunesse pendant :

- Les mercredis.
- Les petites vacances d'automne, d'hiver et de printemps.
- Le mois de juillet, le grand centre.
- La dernière semaine d'août.

Afin de préparer l'année qui suit dans de bonnes conditions, je vous invite à lire et respecter le Projet Pédagogique de l'équipe d'animation du CALM. C'est un outil indispensable quant à la construction du centre et il s'adresse à l'ensemble de l'équipe et aux parents.

C'est une trame que tous ensemble, nous nous devons de faire évoluer et ce, tout au long de l'année. Il faut que tout le monde puisse se sentir bien : autant les enfants que les adultes.

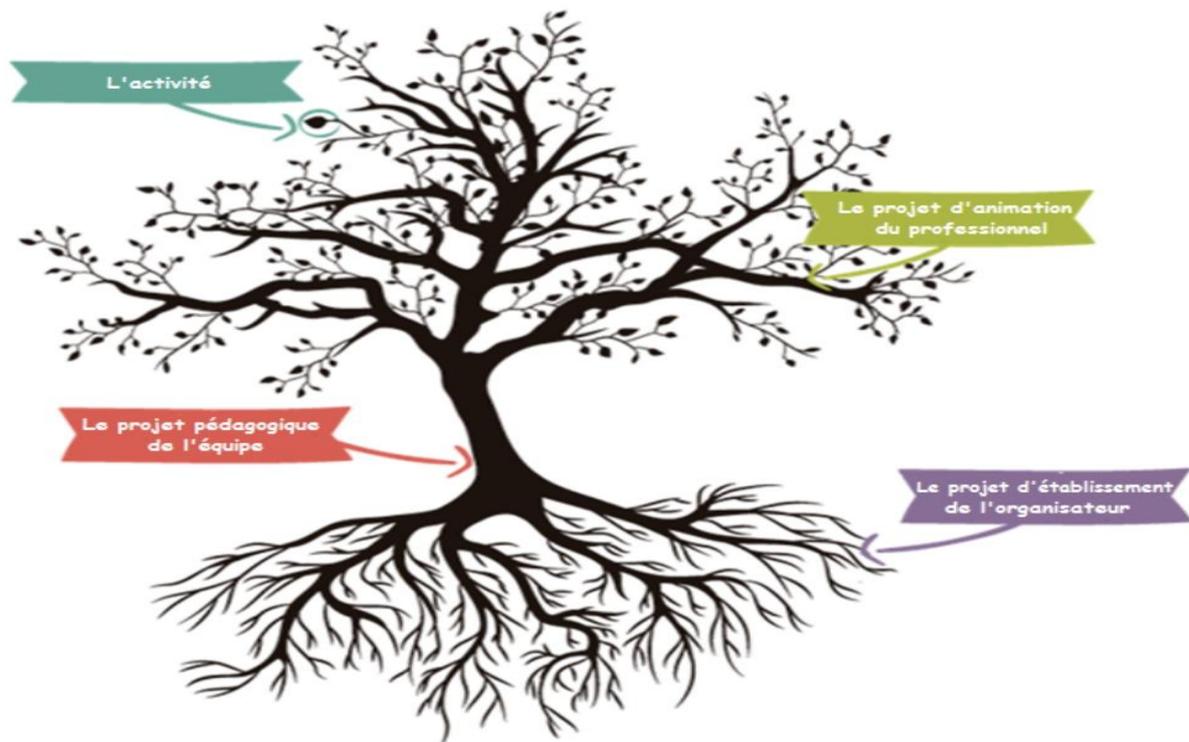
Ce Projet Pédagogique est un lien direct avec le Projet Éducatif de la structure qui prône des valeurs comme :

- La citoyenneté
- La démocratie
- Les valeurs de la République
- L'éco-citoyenneté

Tout au long de l'année, nous allons essayer de véhiculer ses valeurs tout en répondant aux objectifs éducatifs de la structure :

- *FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT**
- *DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITÉ**
- *AIDER L'ENFANT DANS L'APPRENTISSAGE À LA VIE COLLECTIVE**

Les projets :



Rien de tel qu'un arbre pour représenter les différents niveaux de projets en accueil collectif des mineurs.

Le projet éducatif

Représenté par les racines, le projet éducatif est rédigé par l'organisateur. Il définit ses valeurs éducatives à long terme et concerne l'ensemble des séjours qu'il organise. Il est généralement rédigé pour plusieurs années, même si certains organisateurs le réactualisent régulièrement.

Exemple d'intention éducative : favoriser chez l'enfant l'apprentissage de l'autonomie

Le projet pédagogique

Représenté par le tronc, le projet pédagogique est rédigé par la direction en concertation avec les animateurs. Sur la base du projet éducatif de l'organisateur, il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à un séjour donné, à une période donnée, à une équipe donnée.

Exemple d'objectif pédagogique : apprendre aux enfants à gérer leur espace de vie.

Le projet d'animation ou projet de fonctionnement

Représenté par les branches, le projet d'animation ou projet de fonctionnement est élaboré par l'équipe d'encadrement.

Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en **un ensemble d'activités autour d'un thème central**.

Le projet d'animation sera spécifique à un séjour donné voire même à une tranche d'âge s'il y en a plusieurs

Le projet d'activité

Représenté par les feuilles, le projet d'activité est élaboré par un ou plusieurs animateurs. A partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les enfants, il précise de manière concrète le fonctionnement d'**une activité**. Il ne dure que le temps de l'activité.

La commune

La ville de Montmain, commune du canton de Boos est située sur le plateau Est de l'Agglomération Rouennaise, à 11 Kilomètre de Rouen .

Depuis le 1er Janvier 2010, Montmain est l'une des **15 communes** du canton de Mesnil-Esnard et l'une des **71 communes** de la Métropole Rouen Normandie.

Au 1^{er} janvier 2021, la commune de Montmain comptait 1448 habitants.

Un syndicat Intercommunal à vocation Multiple (SIVOM) met en lien la commune de Montmain et deux communes limitrophes qui sont Mesnil Raoul et Fresne-Le-Plan .

Ce qui permet la gestion des structures scolaires de manière linéaire : la commune de Mesnil Raoul accueille les enfants de maternelles, Montmain les classes de maternelles et primaires : GS,CP,CE1,CE2 et Fresne-Le-Plan : les classes de primaires CE2,CM1 et CM2.

Une organisation est mise en place afin de permettre le ramassage scolaire des enfants des trois communes et ainsi pouvoir amener les enfants dans leur école respective.

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Le Centre d'Animation et de Loisirs Manémontais (C.A.L.M) à été créé en 2004.

Il accueille les enfants de 3 à 13 ans sur les temps extrascolaires les mercredis et les vacances scolaires.

L'accueil de loisirs se déroule dans la salle polyvalente Georges Brassens.

Elle s'organise en plusieurs parties :

- Une grande salle d'activité se découpant en plusieurs petites parties en fonction des différentes tranches d'âges et des activités avec des tables.
- La salle du conseil à la mairie ou une salle de classe à l'école de Montmain pour les siestes des plus petits les mercredis et les vacances scolaires.
- Un réfectoire pour les moments de repas.
- Une cuisine accessible uniquement par la Direction, l'équipe d'animation et la dame de cantine.
- Des toilettes filles, garçons et maternelles.

-Un bureau pour la Directrice et l'équipe d'animation.

D'autres locaux municipaux sont disponibles pour répondre aux besoins des enfants et aux projets d'animation :

- Une cour extérieure clôturée.
- Un gymnase.
- Un terrain multisport extérieur.

Les horaires d'ouvertures

Accueil de Loisirs des vacances scolaires :

-7h30-18h30

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes toutes les vacances scolaires (sauf les 3 premières semaines du mois d'août et les 2 semaines des vacances de Noël).

Les espaces

- L'école élémentaire
- La salle polyvalente
- Le gymnase
- Les espaces verts (le city stade, l'aire de jeu, la cour extérieure clôturée)

L'EFFECTIF

Maternelles : de 3 à 6 ans
Effectif : environ 24 enfants

Primaires : de 6 à 13 ans
Effectif : environ 24 enfants

Les enfants sont accueillis dans les locaux de la salle Georges Brassens.

L'ENCADREMENT ET L'EQUIPE D'ANIMATION

Mme OPOMA NGOMBO Magali directrice, BAFD stagiaire et assistant sanitaire

Mme LOISEAU Laurie animatrice adjointe territoriale d'animation

Mme SOUTY Cécile animatrice CAP PETITE ENFANCE

Mr GATEFAIT Jean animateur CAP PETITE ENFANCE

Melle DULONGCHAMP Léa animatrice BAFA

Melle CHARPENTIER Clara stagiaire BAFA (du 7 juillet au 11 juillet 2025)

Mr CANVILLE Paul stagiaire BAFA (du 15 juillet au 1 août 2025)

Mr CANVILLE Gaël stagiaire BAFA (du 15 juillet au 1 août 2025)

Melle DRIEUX Alice stagiaire BAFA (du 25 août au 29 août 2025)

Mme VINCENT Mathilde Dame de cantine

Le nombre d'animateurs est conforme à la réglementation de la DDCSPP.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre nouveau logiciel Berger-Levrault.

Les tarifs sont votés en Conseil Municipal et prennent en compte les revenus nets imposable de chaque famille et la composition des familles.

2-RÔLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

La directrice :

Garantit la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.

Met en place le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif.

Doit être formateur auprès des animateurs (stagiaires ou BAFA).

Mène les réunions d'informations, de préparations.

Établit les horaires de l'équipe d'animation.

Assure la gestion administrative de l'accueil.

Coordonne tout le personnel.

Accueille les parents et les enfants.

L'animateur :

Veille au respect du rythme et du bien-être physique, morale et affectif de chaque enfant.

Gère les temps d'activité et de vie collective.

Gère le groupe d'enfants, le matériel ...

Est dynamique, motivé, imaginatif, ponctuel et surtout conscient de la responsabilité qu'il a (ne met pas les enfants en danger).

Est un référent et modèle pour les enfants (attention à la tenue vestimentaire et à son langage).

Propose des activités manuelles, des jeux diversifiés.

Est capable de se remettre en question sur ses pratiques d'animation et d'encadrement.

Est présent et participe aux réunions.

Doit être capable de s'adapter à toute modifications ou contraintes.

Doit être à l'écoute des enfants et tenter d'y répondre au mieux.
Doit connaître en permanence le nombre d'enfants sous sa responsabilité.
Doit toujours être d'humeur égale et fera preuve de patience.
Un animateur spécifique est assistant sanitaire et vérifie régulièrement les trousse de secours.

Personnel technique :

Assure le service des repas dans des conditions d'hygiène et de sécurité.
Nettoie les locaux, il fait partie de l'équipe et peut être amené à être en contact des enfants et des parents.

Info animateurs : Un animateur épanoui = des enfants épanouis.

Pour le bien-être de tous, merci de prendre soin du matériel et de le ranger à sa place.

3-MODE DE FONCTIONNEMENT

VIE COLLECTIVE :

Nous favorisons une démarche d'autonomie et l'envie de faire partager, faire ensemble, faire pour soi et pour le groupe.

Toutes les activités seront proposées aux enfants et non imposées. L'enfant choisira tout en tenant compte de son envie et de l'ensemble du groupe.

Les mercredis et les petites vacances, nous ferons des groupes d'âge.

De 9h00 à 10h00, un temps collectif sera proposé par les animateurs (chants, paroles des enfants...).

Puis les animateurs proposeront leurs activités du matin, puis chaque groupe partira en activité (ils feront de même pour l'après midi).

L'EQUIPE :

L'équipe d'animation est employée par la Mairie de Montmain. Les réunions de préparations, d'évaluation et de bilan auront lieu tous les mois, celles-ci permettront de proposer un planning prévisionnel des activités, d'évaluer et de discuter de notre travail avec les enfants et d'établir un bilan en équipe. L'équipe devra être à l'écoute des enfants et établir les activités en fonction de leurs demandes.

Un thème pourra être proposé à chaque période et à chaque vacance en concertation avec l'équipe. Ce thème permettra à l'équipe d'avoir un fil conducteur. Les activités ne seront pas essentiellement en lien avec le thème.

Un bilan des enfants est mis en place après le goûter pour savoir ce qu'ils ont aimé ou non aimé pendant la journée.

SOINS :

Une infirmerie est présente dans nos locaux (salle de repos et bureau de la Directrice), faute d'endroit disponible. Elle est à proximité d'un point d'eau (cuisine). Un lit est mis à disposition.

Nous avons à notre disposition des trousse de secours, elles sont régulièrement entretenues et vérifiées. Nous disposons d'un registre infirmerie où l'assistant sanitaire effectue des soins et note toutes les informations nécessaires.

Un animateur assistant sanitaire, est désigné lors des réunions de préparation. L'assistant sanitaire a pour obligation d'avoir le PSC1. Chaque animateur doit vérifier et remplir la trousse de secours si besoin.

RÉGIE ET MATÉRIELS :

La régie se situe dans la salle polyvalente. Elle est fermée à clé et non accessible aux enfants. Les animateurs pourront récupérer leurs matériaux pendant les temps calmes.

MATÉRIEL :

- Le matériel pédagogique stocké à la salle polyvalente.
- Le mobilier du réfectoire.
- Le matériel de restauration.
- Le matériel administratif et la trésorerie de la commune.

LES LOCAUX :

- La salle polyvalente
- Le réfectoire
- Le gymnase
- L'école

FINANCIER :

- Un budget est alloué chaque année par la commune.
- Les subventions de la CAF de Rouen au travers de la prestation de service et du contrat enfance jeunesse.
- Les subventions du département de la Seine Maritime.
- La participation des familles.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Il est établi par la Directrice du CALM, approuvé par le conseil Municipal.

RELATION AVEC LES FAMILLES :

La directrice se charge aussi des accueils du matin ou du soir et rencontre de ce fait tous les parents. Ils ont à leur disposition un téléphone fixe, ainsi qu'une adresse mail pour la communication.

RESTAURATION :

Elle est assurée par le prestataire Newrest (liaison froide, de la cuisine centrale de Barentin).

Le goûter étant fourni par l'accueil de loisirs, nous achetons les goûters pour tous les enfants.

TRANSPORT :

Il sera principalement organisé avec les cars Perriers lors de nos sorties surtout sur les sessions d'été.

ÉVALUATION :

L'évaluation est continue et constante. Nous nous appuyons essentiellement sur les remarques des enfants ou sur les observations que nous pouvons faire.

Des bilans sont écrits par la directrice et consultables à son bureau.

Pour les animateurs, l'évaluation est faite dès que la directrice en ressent le besoin, ou lors de chaque réunion.



4-LES ACTIVITÉS

Les activités proposées dans le cadre de l'accueil de loisirs devront être d'une manière générale des activités de découvertes (plein air, découverte de milieux différents, d'activités culturelles physiques et sportives et activités manuelles).

Elles permettent aux enfants de découvrir différentes matières et ainsi la façon de les exploiter.

Les activités seront adaptées aux enfants et à leurs possibilités.

Les enfants seront associés dans l'élaboration des plannings en tenant compte de leurs idées, de leurs envies en termes de loisirs et cela dans la mesure du réalisable.

Enfin les activités devront avoir un attrait ludique afin de permettre à chacun de prendre plaisir à jouer.

5-LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

***Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans sa vie quotidienne et son savoir vivre en collectivité.**

***Développer et mettre en œuvre des projets d'animation et des grands jeux.**

***Faciliter l'implication des familles et renforcer les liens.**



6-LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Permettre à l'enfant de développer son autonomie dans sa vie quotidienne et son savoir vivre en collectivité :

- Inciter l'enfant qui commence une activité à s'engager et à la terminer.
- Faire participer les enfants à la préparation, mise en place, rangement de l'activité.
- Veiller au respect des règles de vie collective et règles de vie du centre.
- Leur demander de faire respecter les règles mises en place.
- Organiser des jeux collectifs pour que les enfants apprennent à jouer ensemble.
- Utiliser les temps informels pour que les enfants échangent entre eux et apprennent à vivre les uns avec les autres.
- Tenir un rôle de médiation pour que les enfants règlent leurs conflits entre eux et parviennent à trouver des compromis par la parole et non par la violence ou les insultes : être exigeant sur le respect des autres.
- Développer la coopération pour qu'ils fassent attention aux plus jeunes.

2. Développer et mettre en œuvre des projets d'animation et des grands jeux :

- Discuter avec les enfants de leurs idées et de leurs projets, qu'ils voudraient mettre en place (+boîte à idées).
- Ne pas imposer aux enfants une activité.
- Proposer un cadre aux enfants tout en les laissant libre de choisir leur matériel, peintures, feutres...
- Les animateurs proposent des projets d'animation sur un terme plus ou moins long.
- Veiller que les enfants s'amuse ensemble.
- Favoriser les accroches et déguisements pour que les enfants aient envie de jouer.

3. Faciliter l'implication des familles et renforcer les liens :

- Diffuser des plaquettes d'informations.
- Proposer des réunions d'informations.

4. Objectifs opérationnels spécifiques de direction :

- Organisation de moments festifs (spectacles, kermesse...).
- Mettre en place un affichage clair (menu, planning, infos diverses...).
- Mettre à jour les différents moyens de communications.
- Aller vers les parents, les accueillir et favoriser la communication.

5. Objectifs opérationnels spécifiques de l'équipe d'animation :

- Proposer de temps en temps un accueil autour d'un goûter.
- Mettre en place un spectacle durant les vacances d'été.
- Inviter les parents à venir découvrir les projets réalisés par leurs enfants.

L'équipe d'encadrement devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique. Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs. Elle devra veiller au bien-être des enfants et sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.

Le thème choisis pour cet été 2025 est le tour du monde en 29 jours.

1^{ère} semaine : Perdu dans les Caraïbes (du 7 juillet au 11 juillet 2025)

Nous irons à la piscine, et ferons des balades, ainsi que des activités sur ce thème.

2^{ème} semaine : Dans le froid polaire (du 15 juillet au 18 juillet 2025)

Nous irons au cinéma avec les maternelles et à la Cité immersive Viking en plus des activités au centre de loisirs.

3^{ème} semaine : Au pays du soleil levant (du 21 juillet au 25 juillet 2025)

Des activités manuelles et extérieur en relation avec la thématique de cette semaine, ainsi qu'une veillée pour les primaires avec un théâtre d'ombres chinoises et un combat de sumos.

4^{ème} semaine : Au pays des cowboys et des indiens (du 28 juillet au 1 août 2025)

Une veillée pour les maternelles intitulée « Bienvenue au Far West » avec une mini kermesse, des activités et des grands jeux sur les cowboys et les indiens.

5^{ème} semaine : L'art Africain (du 25 août au 29 août 2025)

Des activités manuelles, un escape game et un grand jeu sur l'Afrique, une démonstration de Djembé et l'intervention d'une association de jumelage solidaire « Europe Inter Echange Guibaré » avec le Burkina Faso.

7-LES RÈGLES DE VIE NON NÉGOCIABLES

Alcool : la consommation d'alcool est strictement interdite

La cigarette et le vapotage (directeur / animateur) : tolérée sur la pause du midi et en accord avec l'équipe mais interdit dans l'enceinte des locaux.

Téléphone : pendant le temps d'animation, il est en silencieux et rangé.

Violence : la brutalité physique ou morale envers un enfant, adulte est interdite.

Stupéfiant : l'absorption ou détention de toute forme de drogue sont totalement interdites.

De plus d'autres règles sont essentielles au bien-être de tous :

*Un comportement et langage correct en toute circonstance.

*Avoir une tenue vestimentaire adaptée aux activités.

*Adopter une attitude et une hygiène corporelle convenable pour le bien de toute l'équipe et des enfants.

*Respecter les autres.

*Présence et participation aux réunions de groupe.



8-UNE JOURNÉE TYPE A L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR UN ENFANT

L'accueil du matin

7h30-9h30

L'enfant est accueilli avec ses parents afin de faciliter la séparation et de récupérer les informations (notées sur le tableau dans le bureau).

Des coins permanents sont mis en place de façon à ce que les enfants puissent évoluer librement en autonomie et faciliter leur intégration (jeux de société, coloriages, coin lecture, lego...).

Les enfants sont notés dès leur arrivée sur la tablette.

9h30-10h00

Les enfants rangent les différents coins permanent et viennent s'asseoir, les animateurs font l'appel et expliquent le déroulement de la journée puis mettent en place des activités de dynamisation : du chant par exemple.

10h00-11h00 pour les maternelles

10h00-12h00 pour les primaires

Activité : chaque journée de vacances est préparée et organisée en amont, les activités doivent être prêtes à l'heure.

Les différentes activités sont proposées aux enfants (1 le matin pour les maternelles et 2 pour les primaires) ils ont le choix.

11h00-11h30 pour les maternelles

12h00-12h30 pour les primaires

Rangement et retour au calme : c'est un temps que nous accordons à l'échange en faisant un bilan de la matinée. Passage aux toilettes, lavage de mains.

11h30-12h30 pour les maternelles

12h30-13h30 pour les primaires

Repas : un moment éducatif porteur de valeurs importantes dans le cadre du « vivre ensemble », la politesse, la solidarité, l'entraide, le partage. C'est un temps convivial durant lequel les enfants participent activement. Nous avons mis en place quelques règles simples, comme par exemple, à tour de rôle les enfants débarrassent leur table...

12h30-14h30 pour les maternelles

13h30-14h30 pour les primaires

Temps calme : dans le cadre du respect du rythme de l'enfant nous proposons des activités calmes. Du matériel sera mis à disposition (jeux de société, coloriage, puzzles etc...) sous la surveillance des animateurs.

Concernant les plus petits, la sieste se fait dans la salle du conseil à la Mairie (mercredis et petites vacances) ou dans une salle de classe dans l'école de Montmain (grandes vacances), les plus grands qui le souhaitent peuvent rejoindre les plus petits pour se reposer.

Les autres enfants évoluent en temps calme côté maternel dans la salle Georges Brassins.

14h30-16h00

Activités.

16h00-16h30

Goûter : En gardant les mêmes valeurs que pour le repas du midi.

Bilan avec les enfants : moment au cours duquel les enfants pourront nous faire part de leurs souhaits, des moments qu'ils ont apprécié ou pas afin de pouvoir nous adapter si nous jugeons que c'est nécessaire et possible.

Position de l'animateur : l'animateur doit guider la réflexion, la parole sous diverses formes (marionnettes, dessin...) afin d'aider les enfants à formuler leurs ressentis, leurs émotions sur la journée.

16h30-18h30

Lancement de divers jeux (jeux de sociétés, lego, voiture, kapla ...)
Accueil des parents, temps d'échange et départ échelonné des enfants.
Tenue à jour du registre des présences (tablette).

8-UNE JOURNÉE A L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR UN ANIMATEUR

Respect du plan Vigipirate (lorsque les enfants sont à l'intérieur du centre, la porte du centre est fermée à clé.

Lorsque les enfants sont dans la cour, le portillon est fermé à clé.

L'animateur s'assure de l'identité de toutes personnes venant récupérer un enfant (un manquement pourra entraîner une sanction).

7h30/9h30

Temps d'accueil des parents et des enfants



Je suis ponctuel(le)

*Je suis accueillant(e), disponible, souriant(e).

*Je prends le temps d'accueillir chaque parent et enfant (j'aide l'enfant à se séparer de ses parents), je pointe sur la tablette chaque enfant à leur arrivée.

*Je joue avec les enfants, leur propose des activités ou des jeux.

*Je veille à accueillir les enfants rapidement tout en sécurisant les enfants dont je suis en train de m'occuper, si je discute avec un animateur d'une activité, j'interromps dès que possible la conversation.

9h30

Temps collectifs



*Je fais l'appel

*Je propose des chansons, des petits jeux, des jeux de rôle, des quizz, des mini-spectacles.

*Je peux proposer plusieurs activités.

10h00/11h00/12h00

Temps d'activités



- *Je propose mon activité avec motivation et envie.
- *Je fais un modèle pour les activités manuelles.
- *Position de l'animateur : chaque activité est un temps de « faire avec ».
- *L'animateur n'est pas en surveillance passive mais bien au cœur de l'activité, (par exemple lors d'un atelier d'art plastique il fait avec les enfants, lors d'un jeu ou d'une activité sportive, il joue avec, en situation de baignade il est avec eux dans l'eau...)
- *L'animateur est aussi garant de la sécurité et de l'épanouissement de chaque enfant du groupe.

- *Je propose aux enfants de ranger et nettoyer l'activité avec moi.
- *Il n'y a pas de temps d'activité, elle peut durer plus ou moins longtemps.

11h00/11h30 pour les petits
12h00/12h30 pour les plus grands

Temps libres



- *Je surveille les enfants à l'intérieur ou à l'extérieur.
- *Je les laisse choisir leurs jeux.
- *Je joue avec eux ou les encadre.

11h30/13h30

Temps de repas



- *Je pense à ce que chaque enfant passe aux toilettes, et à bien faire laver les mains (surtout chez les petits). Je montre l'exemple en me lavant les mains également.
- *Je prends le temps de manger et je veille à ce que chaque enfant ait bien mangé.
- *Je montre l'exemple.
- *Les animateurs arrivent et sortent avec leur groupe d'enfants à la cantine.

13h30(petits)

Sieste



- *Je rassemble tous les enfants de la sieste quand je m'en occupe
- *Je les fais passer aux toilettes, puis prends leur doudou.
- *J'accompagne les enfants pour l'endormissement (musiques ou histoires).
- *Je surveille le dortoir.
- *Je peux préparer mes activités si tous les enfants sont endormis.
- *Je réveille les enfants maxi 15h45 afin qu'ils puissent se réveiller tranquillement, c'est un réveil échelonné afin de sécuriser ce moment pendant lequel l'enfant peut être désorienté.

13h30(grands)

Temps libres



- *Je surveille les enfants à l'intérieur ou à l'extérieur.
- *Je les laisse choisir leurs jeux.
- *Je crée un environnement de jeu dynamique, où je supervise et soutiens les enfants dans leurs activités.

14h30/16h00

Temps d'activités



- *Je propose mon activité avec motivation et envie.
- *J'accompagne les enfants dans l'activité, je les aide, je propose aux enfants de ranger et nettoyer l'activité avec moi.
- *Il n'y a pas de temps d'activité, elle peut durer plus ou moins longtemps.

16h00/16h30

Goûter



- *Je veille à ce que chaque enfant passe aux toilettes et se lave les mains avant le goûter.
- *Je peux demander à des enfants de m'aider à aller chercher et installer le goûter.
- *Je veille à ce que chaque enfant mange.
- *Je range les chaises et nettoie les tables du goûter avec les enfants.

16h30/18h30

Temps d'accueil des parents



*J'oriente les enfants sur des activités intérieures, soit extérieures.

*Je suis disponible pour les parents.

*Je donne des informations sur la journée des enfants, et répond aux questions des parents (si ce sont des questions administratives, envoyer les parents vers la direction).

*Je peux jouer avec les enfants, tout en veillant à bien les surveiller.

*Je suis souriant(e) et accueillant(e).

*Je veille à ne pas rester entre animateurs.

*Je range les jeux au fur et à mesure avec les enfants.

*Je commence à nettoyer les tables et met les chaises sur les tables à 17h50 (suivant le nombre d'enfants restant) et je vérifie le rangement des armoires de jeux.

Réunion d'équipe : un temps pour permettre d'échanger autour du déroulement des vacances, de faire remonter le ressenti des enfants suite aux bilans. C'est également un moment pour les animateurs de s'exprimer sur les difficultés éventuelles rencontrées, sur les points positifs de la semaine.

Infos diverses :

Je fais attention en partant à ne pas laisser mon matériel (ranger ma salle, mon matériel, mon activité, ma tasse, la cafetière, les chaises sur les tables et à avoir fermé les lumières de la salle).

9-TELEPHONES D'URGENCES

<p><u>URGENCES</u></p> <p>Allo enfance Maltraitee : 119 Allo enfance disparue : 116 Police/gendarmerie : 17 ou 22 Pompiers : 18 ou 112 SAMU : 115 CHU : 02 32 88 89 90 Cabinet medical de Montmain : 02 35 79 09 79 Mairie : 02 35 79 09 29 Pharmacie : 02 32 86 40 80 Centre anti poison : 02 41 48 21 21 ou 08 10 63 59 10</p>	<p><u>Les Partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-La D.D.C.S de Rouen-CAF 76-Le prestataire Newrest-Les élus de la Mairie de Montmain
<p>COORDONNEES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS</p> <p>CALM, Mairie de Montmain 251 rue de la Mairie 76520 MONTMAIN 02 35 79 09 29 02 32 80 25 95 (centre) 07 81 15 02 28 (Directrice du CALM)</p>	

10-ANNEXES

En cas de problème...

*La direction prévient les parents, la mairie ou la gendarmerie.

*En cas d'évacuation

Chaque animateur pense à mettre sa chasuble jaune, il prend son groupe enfant et sortent sans paniquer par la porte d'entrée, ils vont se rassembler devant la bibliothèque qui est le point de rassemblement en cas d'évacuation.



<p>Ce que j'ai aimé</p> 	<p>Ce que je n'ai pas aimé</p> 	<p>Ce que j'aimerais</p> 